

## *Financer la recherche sur projet. Figures historiques d'un dispositif de gouvernement.*

Le financement sur projet est souvent présenté comme l'un des instruments de la réforme contemporaine de l'État. Adossé à des agences et à des procédures compétitives d'allocation des fonds, il fait partie intégrante de l'arsenal de la nouvelle gestion publique. En instituant, en lieu et place des financements récurrents, des quasi-marchés qui mettent en concurrence structures publiques et privées pour l'allocation des crédits, il participe de la réforme des modalités de gouvernement des conduites (Hogget 1996; Le Galès et Scott 2008). Le recensement des domaines dans lequel il a été progressivement appliqué témoigne de son statut de technique générique de financement : des politiques urbaines aux politiques d'intégration, du gouvernement de l'alimentation à la promotion de l'écologie, le financement sur projet a connu une extension continue de son usage depuis le début des années 1990. L'invention du financement sur projet est cependant plus ancienne. La recherche est sans doute l'un des domaines où il a été le plus précocement établi. Entre le début et le milieu du xx<sup>e</sup> siècle, dans les pays occidentaux, des fondations philanthropiques, des agences gouvernementales, des services étatiques le mobilisent pour conduire leur politique scientifique. Ces entreprises de gouvernement de la science sont cependant encore mal connues, n'ayant été que récemment constituées en objet d'étude par les travaux sur les sciences et sur l'action publique. Les premiers, oubliés des politiques scientifiques (Knorr et Cettina 1995), ont d'abord et avant tout questionné l'activité scientifique en s'intéressant aux normes et aux logiques de régulation de la communauté académique (Merton 1973; Bourdieu 1976), aux dynamiques de résolution des controverses scientifiques (Shapin et Schaffer 1985) et aux conditions matérielles de production du savoir (Latour et Woolgar 1979). La question du financement des activités de recherche en général, et du financement sur projet en particulier, n'est alors aux mieux qu'une toile de fond, mais elle ne constitue jamais le thème central de l'analyse. Peu attentifs aux

problématiques du financement (Bezes et Siné, 2011) et aux politiques scientifiques (Aust et Crespy), les travaux sur l'action publique sont rares, eux aussi, à porter intérêt au financement de la recherche. Si des enquêtes historiques s'intéressent aux institutions qui allouent des fonds à des projets (Chatriot et Duclert 2006 ; Kleinmann 1995 ; Fleury et Joye 2002), elles se polarisent sur la genèse et la trajectoire historique de ces institutions. Partant, elles décrivent rarement les mécanismes d'affectation des crédits. Les travaux qui retiennent l'entrée par les dispositifs de gouvernement ont, à de notables exceptions près (Barrier 2011 ; Jou-venet 2011), souvent choisi d'autres instruments de pilotage plus récents, à l'image du *benchmarking* (Bruno, 2008).

En prenant pour objet un dispositif particulier, ce dossier thématique s'inscrit dans le réinvestissement récent de la question des financements par l'histoire, la science politique et la sociologie (Bezes et Siné, 2011). Ces travaux, en soulignant que le problème des prélèvements et de l'allocation des ressources est une question politique, reprennent le fil d'interrogations classiques, mais en partie délaissées par les travaux de sciences sociales. Saisi dans la variété de ses figures historiques et géographiques – la mise en place d'actions concertées dans la France gaulliste qui financent des projets de recherche « sur contrat » ( J. Aust et E. Picard), les projets de coopération et d'innovation dans la Suisse des années 1990-2000 (M. Ben-ninghoff et Ph. Sormani), les projets collaboratifs public/privé en France dans les années 2000 ( J. Barrier), l'allocation des fonds à des *research projects* de sociologie dans le Chicago des années 1920 (Ch. Topalov) –, le financement sur projet est toujours appréhendé à la hauteur des hommes et des femmes qui, de la formalisation des projets à leur suivi administratif, sont aux prises avec lui. Documenter ses figures historiques permet de contribuer à une sociologie et à une histoire politique des dispositifs de gouvernement et des sciences.

Ce dossier contribue d'abord à une sociologie et à une histoire politique des dispositifs de gouvernement. À la suite des travaux sur les instruments (Lascoumes et Le Galès 2004 ; Halpern, Lascoumes et Le Galès 2014) et de ceux sur les finances publiques (Bezes et Siné, 2011), les quatre contributions réunies montrent que le financement sur projet de la recherche n'est pas un dispositif technique et neutre, mais qu'il est porteur d'intentions de réforme politique. Qu'il s'agisse de réformer la recherche française dans les années 1960 en lançant des actions concertées, de refonder le système académique suisse en promouvant la coopération entre les établissements, de favoriser l'émergence d'une science sociale utile à l'intervention sociale dans le Chicago des années 1920, ou de promouvoir les relations entre science et industrie, les dispositifs reflètent des intentions réformatrices et des compromis politiques. La lecture croisée des articles souligne aussi que le succès de ces projets doit trouver des conditions politiques, sociales et économiques favorables. Il suppose d'abord le maintien de l'influence des coalitions réformatrices qui ont participé à l'émergence du programme : le retournement de politique de la Fondation Rockefeller participe largement à la fin du développement du pro-

gramme *Local Communities of Chicago* analysé par Christian Topalov. La rencontre de conditions sociales favorables est aussi décisive : l'impact des actions concertées est, dans les années 1960, d'autant plus fort que les mécanismes d'allocation des fonds qu'elles instituent reflètent et s'appuient sur les logiques de fonctionnement de la communauté académique de l'époque. Quarante ans plus tard, celui des appels à projets favorisant les collaborations science/industrie en électronique et nanotechnologies peut s'adosser à une série de facteurs qui, de la proximité des pratiques de recherche, à celle des trajectoires biographiques des chercheurs académiques et industriels, favorise la formation de consortium de recherche répondant aux critères des appels à projets. Les conditions économiques, enfin, sont essentielles au succès de ces entreprises. Les réformes initiées en Suisse à la fin des années 1990 bénéficient du retour de la croissance qui, une fois la recherche constituée en priorité politique, autorise une augmentation des fonds qui leur sont dévolus. De même, les collaborations public/privé dans la période contemporaine sont favorisées, mais aussi contraintes par les restructurations qui marquent le secteur de la recherche industrielle. Suivre le fil du financement sur projets montre donc qu'il a été mis au service de multiples projets réformateurs, qu'il convient d'exhumer en détarrant le politique sous le technique, mais aussi en précisant les conditions de possibilité du succès de ces entreprises.

Ce dossier est aussi une contribution à une sociologie et à une histoire politique des sciences. Identifier la variété des figures historiques du financement sur projet en historicisant ce dispositif permet d'opérer un travail de déconstruction qui dénaturalise les boîtes noires que sont un « projet » de recherche, un « processus de sélection », un « appel à projets », un « processus de revue par les pairs ». L'identité des mots masque souvent une hétérogénéité de pratiques qu'il convient de mettre au jour pour insister sur l'encastrement de ces activités professionnelles et administratives dans les contextes historiques qui leur donnent forme. Trois des quatre contributions de ce numéro permettent particulièrement cette dénaturalisation. Jérôme Aust et Emmanuelle Picard montrent d'abord toute la spécificité du processus de détermination des projets de recherche à financer « sur contrat » dans la France des années 1960 : loin de mettre en compétition les projets, celui-ci s'appuie sur un droit d'initiative reconnu à des scientifiques choisis par l'État, qui repèrent les laboratoires susceptibles de réaliser le programme de recherche qu'ils ont eux-mêmes établi, et qui participent très directement à la formalisation a posteriori des projets. Martin Benninghoff et Philippe Sormani soulignent combien l'entreprise de réforme initiée par le secrétaire d'État C. Kleiber redéfinit les usages du financement sur projet en Suisse et ce qu'il recouvre effectivement. Il s'agit alors moins, ou plus seulement, de financer des projets de recherche, que de réformer le paysage académique suisse en favorisant le dépôt de projets conjoints à plusieurs établissements en les engageant dans des partenariats qui ont vocation à se restructurer à l'infini. La contribution de Julien Barrier, en dévoilant le lent, patient et fragile travail de construction des relations entre science et industrie et

les conditions sociales et historiques de son exercice invite à dépasser l'évidence d'une réponse à des appels à projets qui font du partenariat un critère d'éligibilité. La forme et les conditions de formalisation de ces collaborations sont alors replacées dans l'épaisseur sociale et historique de leur constitution. C'est sans doute là une des contributions essentielles de ce dossier que de prendre au sérieux l'injonction conjointement portée par la sociologie des sciences et par celle des dispositifs de gouvernement d'ouvrir les boîtes noires pour ne pas tomber dans le piège du nominalisme et restituer la variété des figures historiques du financement sur projet.

*Jérôme Aust*

## Ouvrages cités

- Aust**, Jérôme et Cécile **Crespy**. À paraître. « Investir les politiques scientifiques comme des terrains d'enquête », in Jérôme Aust et Cécile Crespy (éd.), *La recherche en réformes. Les politiques de recherche entre État, profession et marché*. Paris, Éditions des archives contemporaines.
- Barrier**, Julien. 2011. « Financer la recherche, organiser les relations science-industrie », in Philippe Bezes et Alexandre Siné (éd.) *Gouverner (par) les finances publiques*. Paris, Presses de Sciences Po : 335-391.
- Bezes**, Philippe et Alexandre **Siné**. 2011. « Introduction », in Philippe Bezes et Alexandre Siné (éd.), *Gouverner (par) les finances publiques*. Presses de Sciences Po, Paris : 17-111.
- Bourdieu**, Pierre. 1976. « Le champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 2, n° 2/3 : 88-104.
- Bruno**, Isabelle. 2008. *À vos marques ? Prêts, cherchez ! La stratégie européenne de Lisbonne, vers un marché de la recherche*. Paris, Éditions du Croquant.
- Chatriot**, Alain et Vincent **Duclert** (éd.). 2006. *Le gouvernement de la recherche*. Paris, La Découverte.
- Fleury**, Antoine et Frédéric **Joye**. 2002. *Les débuts de la politique de la recherche en Suisse. Histoire de la création d'un Fonds national suisse de la recherche scientifique (1934-1952)*. Genève, Droz.
- Halpern**, Charlotte, Pierre **Lascombes** et Patrick **Le Galès** (éd.). 2014. *L'instrumentation de l'action publique*. Paris, Presses de Sciences Po.
- Hogget**, Paul. 1996. « New Modes of Control in the Public Service », *Public Administration*, vol. 74, n° 1 : 9-32.
- Jouvenet**, Morgan. 2011. « Profession scientifique et instruments politiques. L'impact du financement "sur projet" dans des laboratoires de nanosciences », *Sociologie du travail*, vol.53, n° 2 : 234-252.
- Kleinmann**, Daniel Lee. 1995. *Politics on the Endless Frontier : Postwar Research Policy in the United States*. Durham, Duke University Press.
- Knorr Cetina**, Karin. 1995. « Laboratory Studies. The Cultural Approach of the Study of Science », in Sheila Jasanoff, Gerald E. Markle, James C. Petersen et Trevor Pinch, *Handbook of Science and Technology Studies*. London/Thousands Oaks, Sage : 140-166.
- Lascombes**, Pierre et Patrick **Le Galès** (éd.). 2004. *Gouverner par les instruments*. Paris, Presses de Sciences Po.
- Latour**, Bruno et Steeve **Woolgar**. 1979. *Laboratory Life : The Social Construction of Scientific Facts*. Beverly Hills, Sage.
- Le Galès**, Patrick et Alan **Scott**. 2008. « Une révolution bureaucratique britannique ? Autonomie sous contrôle ou "Freer Markets, More Rules" », *Revue française de sociologie*, vol.49, n° 2 : 301-330.
- Merton**, Robert K., 1973. *The Sociology of Science. Theoretical and Empirical Investigations*. Chicago & London, The University of Chicago Press.
- Shapin**, Steeven et Simon **Schaffer**. 1985. *Leviathan and the Air Pump. Hobbes, Boyle and the Experimental Life*. Princeton, N.-J., Princeton University Press.